

LES ETUDES

Depuis 2010, le programme est construit sur le schéma universitaire LMD en 6 semestres et sur une pédagogie d'évaluation par compétences.

La première année porte sur la démarche professionnelle : Acquisition de bases et positionnement vis-à-vis du patient, méthodologie du diagnostic ergothérapique, découverte des champs d'interventions de l'ergothérapeute. D'autre part, elle permet d'acquérir les bases anatomo-physiologiques indispensables à la pratique du métier.

La deuxième année développe la connaissance du contexte professionnel (cadre institutionnel, partenaires et interdisciplinarité), l'approfondissement des techniques interactives (médiation, relation, communication) tout en développant les techniques spécifiques d'intervention en ergothérapie.

La troisième année est orientée sur l'environnement de la profession à la fois juridique, santé publique et collaboration interdisciplinaire. L'étudiant est accompagné sur le plan méthodologique dans un travail de recherche à travers de l'élaboration d'un mémoire. Un effort important est demandé à l'étudiant sur sa capacité à transmettre ses connaissances.

La formation clinique est composée de 9 mois de stages à temps plein répartis sur 5 semestres.

Les études dispensées à l'Institut sont à temps complet. Elles comprennent des cours théoriques, un enseignement pratique et des stages obligatoires. Toute possibilité d'une formation par correspondance ou d'une activité professionnelle à temps plein en parallèle est donc exclue.

LES LIEUX DE FORMATION

Isère	Formation en Ergothérapie OCELLIA Espace Grenoble Echirolles (IFTS)	3 avenue Victor Hugo 38130 ECHIROLLES <i>Site : https://ifts-asso.com/ courriel : iftsinfo@ifts-asso.com</i>	04 76 09 02 08
Puy-de-Dôme	L'Institut Universitaire de Formation en Ergothérapie d'Auvergne (IUFEA)	61 route de Chateaugay 63118 CEBAZAT <i>Site : https://medecine.uca.fr/actualites-et-formation/formations-paramedicales-modalites-d-admission/ courriel : iufe.medecine@uca.fr</i>	04 73 17 81 10
Rhône	Département Ergothérapie Institut des Sciences et Techniques de Réadaptation (ISTR)	8 AVENUE ROCKEFELLER 69373 LYON CEDEX 08 <i>Site : http://istr.univ-lyon1.fr Courriel : secretariat-kep@univ-lyon1.fr</i>	04 78 77 71 09

LES TEXTES DE REFERENCE

- Arrêté du 23 décembre 1987 modifié
- Arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux
- Arrêté du 5 juillet 2010
- Arrêté du 18 août 2010
- Arrêté du 12 mars 2014
- Arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant aux diplômes d'Etat d'ergothérapeute